

Annexe Championnat Interclubs Hommes

Le règlement des interclubs senior s'applique avec ces articles en plus.

Article 1 : Conditions de participation

Une équipe est composée de 4 joueurs au minimum.

Seuls les joueurs ayant un classement Inconnu, P ou D à J-5 peuvent participer au championnat dans la discipline. Si un joueur a un classement R dans une catégorie il ne pourra pas participer au championnat interclubs homme.

Sont admises à participer les mêmes catégories que le championnat Senior Mixte.

En cas d'inscription d'une équipe sur l'IC vétéran Sarthois, le club aura le droit à une équipe supplémentaire en ICH.

Un même joueur d'une équipe

- a)** ne peut pas pour une même « journée » de championnat départemental jouer dans 2 équipes différentes.
- b)** ne peut pas disputer lors d'une même rencontre, ni plus de 2 matchs, **ni 2 matchs de simple, il y aura forcément 2 joueurs qui feront 2 DH.**
- c) Exemple**
 - SH 1: A
 - SH2: B
 - DH 1: CD
 - DH2: AC
 - DH3: BD

Article 2 : Le nombre d'équipes engagées par un club en championnat interclubs hommes se fera par rapport au tableau ci-dessous :

| NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT SENIOR (national, régional et départemental) | NOMBRE D'EQUIPE MAXIMUM A ENGAGER EN INTERCLUBS HOMMES |
|--|---|
| De 1 à 2 équipes | 1 seule équipe |
| N (>2) équipes | N-1 équipes |

Article 3 : Déroulement des rencontres

1 Chaque rencontre entre 2 équipes les opposera sur 5 matchs dans les 2 disciplines,

suivant la répartition :

- **2** matchs en simple homme – (SH),
- **3** matchs en double hommes – (DH),

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Pour les 3 DH, les paires doivent forcément être différentes donc attention aux classements pour l'ordre des paires.

2 L'ordre dans lequel les joueurs sont placés en simple doit obligatoirement respecter leur classement au jour de la rencontre (attention au changement de classement hebdomadaire). C'est à dire, classement et série les plus hauts en simple 1.

3 Les rencontres se joueront les mêmes jours que l'interclub senior.

Article 4 : Cas de forfait

Forfait sur un match : si un match doit être forfait, c'est obligatoirement le double homme **3** .

Forfait sur plusieurs matchs (absence de 2 joueurs) : ce sont **les doubles homme 2 et 3**.